

# DNB SESSION 2020 ( 800 POINTS)



CONTRÔLE CONTINU  
(400 points)

EPREUVES FINALES  
( 400 points)

# CONTRÔLE CONTINU (400 points)

Repose sur l'évaluation du **niveau de maîtrise du socle commun de connaissances, compétences et de culture**

Qui se divise en :

## Huit composantes

1:les langages pour penser et communiquer

- **1,1:** Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- **1,2:** Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale,
- **1,3:** Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques,
- **1,4:** Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

5:Les méthodes et outils pour apprendre

6:La formation de la personne et du citoyen

7:Les systèmes naturels et les systèmes techniques

8:Les représentations du monde et l'activité humaine

## Au conseil du 3<sup>e</sup> trimestre

Validation pour chaque élève du niveau de maîtrise de ces 8 composantes sur une échelle de 1 à 4.

Pour chaque composante l'élève obtiendra :

<b>10 points</b>	pour le niveau	<b>« maîtrise insuffisante »,</b>
<b>25 points</b>	pour le niveau	<b>« maîtrise fragile »,</b>
<b>40 points</b>	pour le niveau	<b>« maîtrise satisfaisante »,</b>
<b>50 points</b>	pour le niveau	<b>« très bonne maîtrise ».</b>

10 à 20 points de + si élève a suivi un enseignement de complément ( Ex latin) si les objectifs du cycle 4 ont été atteints ou dépassés.

# EPREUVES FINALES ( 400 points)

## Epreuve 1: ( 100 points)

Mathématiques ( 2h )

Exercices permettant d'évaluer les connaissances et les compétences attendues en fin de cycle 4

Le sujet comporte au moins un exercice de programmation

## Epreuve 2: ( 50 points)

Sciences: physique, svt, technologie ( 1h)

Le choix des 2 disciplines traitées ( techno/ svt, techno/ phy ) sera arrêté par la commission nationale des sujets

## Epreuve 3: (50 points)

Histoire géographie, EMC (2h)

Analyse et compréhension des documents en histoire ou géographie (20 points)

Maîtrise des différents langages pour raisonner et utiliser les repères historiques et géographiques ( 20 points )

Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique ( 10 points)

## Epreuve 4: ( 100 points)

Français ( 3 h)

Travail sur texte littéraire et ,éventuellement, sur une image ( 1h 10)  
dictée (20 mn)  
Rédaction ( 1h30)

## Epreuve 5: (100 points)

Epreuve orale

Présentation **d'un EPI** auquel l'élève a participé ou d'une **action/projet** mené(e) dans le cadre d'un parcours éducatif ou d'une œuvre en histoire des arts.

Rappel des parcours:

- Avenir
- citoyen
- éducatif et de santé
- d'éducation artistique et culturelle

### Durée:

seul: 15 minutes ( 5mn d'exposé, 10mn d'entretien avec le jury),

En groupe ( 3 max): (10mn d'exposé,15mn d'entretien mais notation individuelle),

**Notation :** maîtrise de l'expression orale (50 points)

Maîtrise du sujet présenté ( 50 points)

Quand?: date arrêtée dans chaque établissement entre le 14 avril et les épreuves écrites,

cette année le **mercredi 03 juin**